

Revue européenne  
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

**Revue européenne des sciences sociales**

European Journal of Social Sciences

**XXXVIII-118 | 2000**

**Limites de l'éthique dans l'action politique**

---

## Aperçus historiques et comparatifs sur l'éthique des sciences

**Gérard Toulouse**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/691>

DOI : 10.4000/ress.691

ISSN : 1663-4446

### Éditeur

Librairie Droz

### Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2000

Pagination : 83-92

ISBN : 2-600-00450-5

ISSN : 0048-8046

### Référence électronique

Gérard Toulouse, « Aperçus historiques et comparatifs sur l'éthique des sciences », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-118 | 2000, mis en ligne le 16 décembre 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/691> ; DOI : 10.4000/ress.691

---

Gérard TOULOUSE

## APERÇUS HISTORIQUES ET COMPARATIFS SUR L'ÉTHIQUE DES SCIENCES

Dieu se rit des créatures qui déplorent des effets  
dont elles continuent de chérir les causes. (Bossuet)

Cette sentence a le singulier mérite de rappeler l'essence de la rationalité scientifique (attribuer les effets à leurs causes véritables) en une formule unissant trois notions pertinentes pour la réflexion éthique : le sacré, l'humour, la responsabilité.

Une difficulté se rencontre à parler de l'éthique, comme aussi de la vision. Un grand effort est nécessaire pour saisir comment nous pouvons voir sans effort ; de même, il y a une sorte d'évidence (mystérieuse) de l'indignation morale.

Chaque homme sait une quantité prodigieuse de choses qu'il ignore qu'il sait. Savoir tout ce que nous savons ? Cette simple recherche épuise la philosophie. (Paul Valéry)

Vu sous cet angle, parler d'éthique relève d'un exercice socratique : il s'agira non pas d'inculquer, mais d'aider à mettre au jour des choses qui sont au fond déjà là.

Selon Ricœur, l'éthique est le souci de vivre bien, avec et pour les autres, dans des institutions justes.

Ainsi comprise, l'éthique est (comme la justice, ou l'intelligence) une entité dont on ne saurait avoir trop. Quel sens donner alors à un débat sur *les limites de l'éthique* ?

S'il n'y a pas de raison de vouloir borner ou confiner l'éthique en tant que telle (pas plus que la justice en soi), en revanche il existe des motifs sérieux de considérer les limites de :

- l'éthique comme institution, et donc pouvoir ou contre-pouvoir (risques d'empiètement avec le judiciaire et le politique, le syndical et le religieux, etc),
- l'éthique comme discipline savante (risques de confiscation : pédantisme, cléricature, etc),
- l'éthique comme attitude mentale prédisposant à des dérives (risques de puritanisme, hypocrisie, etc).

En bref, s'interroger sur les limites de l'éthique amène à poser des questions pratiques : où situer, au juste, la place qui sied à l'éthique ? et quels sont les antidotes aux risques d'imposture ou d'excès ?

## I. – BREF HISTORIQUE

En 1945, se produit un double choc symbolisé par Hiroshima et Auschwitz. D'une part les nouvelles armes nucléaires, utilisées pour anéantir des populations civiles; d'autre part, les révélations sur les pratiques monstrueuses de médecins nazis, et aussi japonais. À partir de là, il est utile de distinguer les courants de réflexion, issus des deux communautés scientifiques les plus directement concernées.

### 1. Biologistes et physiciens

Les biologistes ont été les premiers à réagir: en 1947, est formulé le Code de Nuremberg qui réglemente l'expérimentation sur les êtres humains. Les physiciens sont d'abord empêtrés dans les débuts de la guerre froide. Mais en 1955 le Manifeste Russell-Einstein, signé par onze savants renommés, est la première reconnaissance solennelle d'une responsabilité collective des scientifiques envers la société. Deux ans après, dans la foulée, naquirent les Conférences Pugwash pour la Science et les Affaires mondiales, qui ont joué un rôle important pour éviter le déclenchement d'une apocalypse nucléaire. Des savants des deux camps ont ainsi décidé d'assumer leurs responsabilités et d'établir entre eux des liens directs, par dessus le rideau de fer, et sans demander l'autorisation de leurs gouvernements. Pendant plusieurs décennies, les Conférences Pugwash ont été un forum, et un foyer d'initiatives, visant à limiter les essais nucléaires, perfectionner les contrôles réciproques, réduire les arsenaux. Du côté des biologistes, les progrès rapides du génie génétique conduisirent à instaurer le moratoire d'Asilomar (1975), lequel n'aura duré qu'un peu plus d'un an, mais qui fut suivi par les premières conférences de citoyens (à un niveau municipal, dans des villes universitaires) et d'autres formes de débats sur la bioéthique.

Puis en 1986, de nouveau, deux fortes secousses: la catastrophe de Tchernobyl et l'affaire du sang contaminé. Ces drames causent une profonde émotion dans les opinions publiques, et marquent un tournant dans les relations entre science et société. Au cours des années 90, les deux courants de réflexion éthique, celui des biologistes (Auschwitz, sang contaminé) et celui des physiciens (Hiroshima, Tchernobyl) tendent à converger, au sein d'instances élargies.

### 2. Le courant des juristes

Ce troisième courant important, né hors du domaine des sciences naturelles, agit *de l'extérieur*. Dès la fin de la seconde guerre mondiale, des juristes se préoccupent d'édifier des bornes, afin de contenir *la barbarie scientifique*. La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) visait ainsi à rechercher un consensus international, pour empêcher le retour des horreurs passées et pour tenter d'endiguer les risques nouveaux.

Au soir de sa vie, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Unesco, René Cassin (1887-1976) écrivit un texte lucide et prophétique, *La science et les droits de l'homme*, lequel demeure référence essentielle pour toute réflexion perspective, sur les thèmes au carrefour de science, religion, droit, morale, expertise, prévention.

L'appareil photographique, l'ordinateur, la chirurgie aventureuse, le microphone, les produits chimiques toxiques ou tranquillisants risquent un jour d'empiéter sur les droits de

l'homme à une vie décente. L'homme se doit de prendre position juridiquement et moralement sur de tels problèmes de conscience, tout en continuant de tirer le meilleur parti de la science.

[...] il est hautement désirable que, lorsque l'existence ou les libertés fondamentales de l'homme sont exposées à un danger du fait d'applications de la science ou de découvertes, des mesures préventives puissent intervenir à temps. Par exemple en créant un organisme permanent de rang élevé ou la consultation occasionnelle d'un groupe restreint de savants et de juristes.

Dans les années suivantes, sont apparus toutes sortes de directives, décrets, législations; créations d'autorités indépendantes de régulation (ARI), du type de la CNIL (Commission informatique et libertés, 1978), et comités d'éthique, du type du CCNE (Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, 1983); premières formulations du principe de précaution. Ont été ainsi notamment abordés en France les problèmes des OGM (1990), des déchets radioactifs (1991), de la bioéthique (lois de 1994).

### 3. Universalité de l'éthique

En 1997, la Conférence générale de l'Unesco adopta deux déclarations: Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme, Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures; toutes deux traitent principalement de questions éthiques liées aux sciences et aux techniques. De plus, l'Unesco a créé une Commission mondiale des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), dont la première session s'est tenue au printemps 1999. Cette Commission, qui a l'ambition d'être représentative de la diversité des continents et des modes de pensée, comprend 18 membres nommés et 12 membres *ex officio*. Figurent notamment, parmi ceux-ci, le président du Comité International de Bioéthique (créé en 1993 par l'Unesco) et le président des Conférences Pugwash.

À travers la mise en place de ces institutions, à vocation mondiale, la question est posée de l'universalité. Est-il légitime de parler d'universalité de l'éthique (et quel contenu donner alors à cette expression) au même titre que d'universalité de la science, ou d'universalité des droits de l'homme? Cette question est (parfois âprement) débattue de nos jours.

En fait, un vaste travail de concertation internationale a été effectué par la Commission mondiale pour la culture et le développement. Cet effort a permis d'aboutir (en 1996) à l'énoncé d'une liste de cinq piliers de l'éthique universelle:

- droits humains, et responsabilités,
- démocratie et société civile,
- protection des minorités,
- résolution des conflits par des moyens pacifiques et des négociations justes,
- équité entre générations.

Noter que, si elle sont prises réellement au sérieux, les notions d'universalité des droits de l'homme, et d'éthique universelle, impliquent pour les Occidentaux une obligation, à laquelle ils ne sont guère préparés: celle de prêter attention aux autres cultures, et de leur ménager une place appropriée au sein de leurs programmes éducatifs.

Depuis peu, les avancées récentes du droit international (inculpations de Pinochet et Milosevic, etc.) sont en passe d'édifier un sixième pilier :

- action contre les cultures d'impunité (impunité des tyrans locaux, impunité du plus fort).

En témoignent notamment les propos récents du Président français :

C'est parce que le XX<sup>e</sup> siècle a été à ce point contrasté, avec une capacité de créer sans limite et une capacité de détruire elle aussi sans limite, que le XXI<sup>e</sup> siècle, tirant toutes les leçons du passé, sera le siècle de l'éthique.

Cette prophétie, énoncée dans le discours présidentiel du 14 juillet 1999, puis reprise deux jours plus tard à Oradour-sur-Glane, fut accompagnée du commentaire suivant sur le projet de création d'une Cour pénale internationale :

Un message sans ambiguïté est désormais adressé aux dirigeants du monde entier qui croient pouvoir tout faire en s'abritant derrière la souveraineté des états.

Entre science et politique, un domaine intermédiaire s'étend et se définit sous le signe de l'éthique, de la modestie, de la prudence.

## II. – LIMITES ENTRE SCIENCE, ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Pour aborder les thèmes de ce chapitre, le cheminement d'Andrei Sakharov (1921-1989) fournira la meilleure des introductions.

Très tôt reconnu et célébré par le régime soviétique pour ses contributions au développement des armes nucléaires, Sakharov commença de donner l'alerte dès la fin des années cinquante (à propos des dangers liés aux essais dans l'atmosphère). Tout ce qu'il a dit publiquement, au cours des trois décennies suivantes (sur la protection de l'environnement, la coexistence pacifique, les droits de l'homme, la démocratie, etc.), était marqué au coin du bon sens. Mais en dépit de tous ses multiples titres et décorations, la répression s'est abattue sur lui, avec une intensité croissante, depuis la fin des années soixante jusqu'aux sept années d'exil à Gorky (janvier 1980-décembre 1986).

Non seulement ses collègues ne le défendirent que mollement (certains même l'attaquèrent, ou affichèrent du dédain pour ses opinions), mais la plupart lui firent reproche de sa témérité et tirèrent argument de ses ennuis pour justifier leur propre passivité. Leur thèse étant que le devoir primordial d'un savant était de préserver la science (et ses serviteurs), afin de préparer un avenir meilleur, lorsque l'évolution politique le permettrait.

Dans un article paru en juin 1981, Sakharov décrit ainsi la situation dans son pays :

Chaque vrai scientifique devrait, sans aucun doute, posséder suffisamment de courage et d'intégrité pour résister à la tentation et à l'habitude du conformisme. Malheureusement, nous sommes familiarisés avec trop de contre-exemples en Union soviétique, parfois sous l'excuse de protéger son laboratoire ou son institut (en général, un pur prétexte),

parfois pour le soin de sa propre carrière, parfois pour le souci d'un voyage à l'étranger (appât majeur dans un pays fermé comme le nôtre).

À l'intention de ses collègues de l'Ouest, ses propos ne sont pas moins critiques :

Les scientifiques occidentaux ne sont pas confrontés à des menaces de prison ou de camp de travail pour leurs prises de position publiques ; et leur silence ne peut être acheté par une offre de voyage à l'étranger.

Mais cela ne diminue en rien leur responsabilité.

Certains intellectuels d'Occident mettent en garde contre toute implication sociale comme une forme de politique. Mais je ne parle pas d'un combat pour le pouvoir. Ceci n'est pas de la politique. C'est un combat pour préserver la paix et ces valeurs éthiques, qui ont été développées au cours de l'évolution de notre civilisation.

Par leur exemple et par leur destinée, les prisonniers de conscience affirment que la défense de la justice, la défense internationale des individus victimes de violence, la défense des intérêts durables de l'humanité sont la responsabilité de chaque scientifique.

L'argumentation de Sakharov (illustrée par son propre comportement, et les épreuves encourues) s'oppose nettement à une tradition séculaire. De la naissance de la Royal Society :

The business and design of the Royal Society is to improve the knowledge of natural things, and all useful arts, manufactures, mechanick practices, engynes, and inventions by experiments (not meddling with divinity, metaphysics, moralls, politicks, grammar, rhetorick, or logick). (Robert Hooke, 1663)

en passant par les écrits de Max Weber sur le savant et le politique (1919), l'accent y est mis (au contraire) sur l'objectivité scientifique, et sur l'idée d'une *neutralité aux valeurs* de la science.

Cette conception, encore largement répandue, se traduit par des réticences à l'égard de toute considération morale, et de nos jours par des réflexes d'hostilité aux comités d'éthique, aux conférences de citoyens, etc. Par ailleurs, selon un credo de l'intégrisme républicain, de telles initiatives feraient une concurrence indue à la démocratie représentative.

Lorsque parut, en 1997, un rapport du Comité d'éthique pour les sciences (CNRS, France) sur *Éthique et institutions scientifiques*, le président du Conseil d'administration de cet organisme déclara péremptoirement qu'un tel sujet « n'avait rien à voir avec l'éthique » – ce qui relevait d'une conception, pour le moins restrictive, de l'éthique et de sa place entre science et politique.

Pourtant le mouvement éthique dans les sciences prend de l'ampleur, et il est sans doute significatif que la figure de Sakharov, longtemps solitaire, soit désormais révéree tout autour de la planète (le terme de « conscience de l'humanité » ayant même été employé à son endroit). De l'admirable ouvrage de Marc Bloch, *L'étrange défaite*, écrit en 1940, jusque (par exemple) aux travaux d'Amartya Sen sur éthique et économie, une conception ouverte de la science (ouverture des scientifiques, et de leurs institutions, à la réflexion éthique) s'est ainsi affirmée.

### III. – COMPARAISONS

#### 1. Comités d'éthique

Comment concevoir la bonne marche de ces comités, leurs choix de thèmes et leurs modes d'activité? Pour parler plus franc, comment naviguer entre le danger d'en faire trop et celui d'en faire pas assez?

D'un côté, le spectre de l'ordre moral, de *l'éthiquement correct* (puritanisme, chasse aux sorcières, etc.). De l'autre, l'écueil de l'hypocrisie (comité alibi, faux semblant décoratif, etc.).

Membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), pendant ses premières années d'existence (1983-1991) – qui sont aussi celles de la crise du sang contaminé et de la dérive de l'ARC – le biologiste Jean Dausset relate ainsi ses souvenirs de séance: «Jamais en huit ans de présence, je n'ai entendu un éclat de voix, une querelle même feutrée [...]».

En contraste, la juriste Marie-Angèle Hermitte, dans son ouvrage *Le sang et le droit*, à propos de faits survenus en cette même époque, utilise un tout autre ton lorsqu'elle introduit la notion de délinquance technologique:

Si le délinquant «ordinaire» n'intéresse plus autant, fléau naturel dont on a renoncé à venir à bout, que ce soit par la prévention ou par la répression, il n'en va pas ainsi des délinquants technologiques. Instruits, aisés, riches, décorés, ils sont par essence des «gens honorables» et l'on refuse l'idée qu'ils puissent être produits par la société à l'instar des petits voleurs. Pourtant l'appât du gain, le désir de construction d'un grand outil industriel, la volonté d'emporter des marchés, l'habitude de la hiérarchie, la perspective d'une carrière brillante, le devoir de réserve du fonctionnaire, l'éternel silence corporatiste, l'idéologie stupide du «challenge» sont sans doute des ferments de délinquance aussi puissants que la misère et l'absence d'avenir.

Aujourd'hui en France, *hic et nunc*, le danger d'une hypertrophie éthique paraît fort distant. Pour les quelques comités d'éthique existants, la menace réelle est au contraire celle de l'enlisement, faute d'air et d'élan. Composition trop homogène, émulation insuffisante suscitent une sorte d'atonie. Dommage, pour la société française, que les chances d'un *aggiornamento* réfléchi ne soient pas saisies avec davantage d'imagination et de discernement.

#### 2. Magistère éthique

En France, Paul Valéry a su discerner, avec un talent de précurseur (dès 1934), les premiers signes de la transition qui allait affecter le magistère traditionnellement accordé à la voix solitaire de l'écrivain *maître à penser*, et conduire vers des formes de réflexion collective.

Je m'assure [...] que les mœurs, les formes, la vraie valeur des hommes et des idées, l'éducation générale, toutes choses qui mériteraient d'être réfléchies et qui sont livrées à présent à l'improvisation, au hasard, au moindre effort, seraient utilement méditées, et leur état comme leur action représenté aux esprits.

On pense à un îlot où se conserverait le meilleur de la culture humaine. Sans pouvoir effectif, rien que par son existence et ce qui se répandrait dans le public [...] ce centre d'observation, de réflexion composée et de prévision exercerait une action indéfinissable, mais constante. Une sorte de conscience éminente veillerait sur la cité.

Physicien, inventeur, biologiste, écrivain, diplomate à l'occasion, Leo Szilard (1898-1964) est une figure du XX<sup>e</sup> siècle. Hongrois, émigré aux États-Unis, il joua un rôle séminal dans la conception des réactions en chaîne (1933) et de la première pile nucléaire (1939). À son incitation, fut rédigée la fameuse lettre d'Einstein au président Roosevelt (2 août 1939), étape dans le processus qui conduisit au projet Manhattan. Szilard fut à la tête du groupe de savants qui tentèrent de s'opposer au lancement de bombes nucléaires sur des villes japonaises.

En 1947, Szilard écrivit une nouvelle de science-fiction intitulée *La voix des dauphins*. L'auteur imagine la création d'un Institut de recherche biologique à Vienne, patronné par les États-Unis et l'Union soviétique. Les chercheurs de cet Institut parviennent à communiquer avec des dauphins, animaux dotés d'une intelligence supérieure qui leur permet de préconiser les mesures aptes à guider le monde, hors des récifs de la guerre froide, vers un désarmement général et vers la paix. *La voix des dauphins*, une sorte de mythe fondateur pour l'éthique des sciences.

### 3. Expériences norvégiennes

La Norvège est une petite contrée scandinave, ayant choisi de rester à l'écart de l'Union européenne. Pourtant ce pays mérite attention, car il a ouvert une voie d'avenir, avec son riche tissu d'institutions concernées par l'éthique des sciences et la culture de la paix. Aussi bien n'est-ce pas un hasard si la première session de la COMEST (en avril 1999) s'est tenue à Oslo – et si ses débats ont commencé par une présentation des activités norvégiennes dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies.

#### a) *Comités d'éthique des sciences*

Dès 1975-76, un rapport du Parlement norvégien portait intérêt à l'éthique des sciences. En 1988-89, un Livre Blanc du gouvernement Brundtland propose d'établir trois comités nationaux pour l'éthique: de la recherche médicale, de la recherche en sciences humaines et sociales, de la recherche en science et technologie (y compris, agriculture et pêche). Cette proposition est acceptée par le Parlement en 1990.

À eux trois, les comités couvrent toutes les disciplines scientifiques, et disposent d'un secrétariat commun (six permanents) logé dans un environnement de recherche (pure et appliquée) au voisinage de l'université d'Oslo. Chaque comité a son propre directeur, qui poursuit des recherches indépendantes dans des domaines liés à l'éthique des sciences.

Parmi les nombreux travaux de ces comités, on en mentionnera ici trois :

- i) une étude sur l'inconduite scientifique; cette initiative a d'abord suscité bonne part de scepticisme et d'agacement, au sein de la communauté universitaire norvégienne; mais en définitive elle s'est révélée utile pour mettre en place des procédures efficaces de traitement et de prévention, sans se contenter d'attendre l'éclatement de scandales hautement médiatisés;
- ii) un travail sur la pêche du saumon; les doutes initiaux n'ont pas manqué, là aussi, quant à la pertinence d'une approche éthique d'un tel problème socio-économique; mais en fait l'industrie norvégienne d'aquaculture a jugé que le

rapport avait su discerner des facteurs décisifs pour le développement de ses activités et pour leur acceptabilité sociale; si bien que les organisations nationales de la pêche ont décidé d'apporter leur concours pour étendre ces travaux et leur donner une portée internationale; tant et si bien que les comités norvégiens sont désormais reconnus comme un centre de compétence, à l'échelle internationale, pour tout ce qui concerne l'éthique de la pêche;

- iii) enfin les comités ont organisé, avec succès, une conférence de consensus sur les organismes génétiquement modifiés; un rapport en est issu, intitulé *Fast salmon and technoburgers*, dont l'impact a été grand dans les médias et l'opinion, et sur les décideurs politiques.

À partir de ces diverses expériences, on est tenté de conclure que, dans ce domaine comme ailleurs, l'innovation audacieuse peut se révéler féconde. Nos collègues norvégiens ont su tirer habilement avantage de leur position de pionniers en éthique des sciences.

#### b) *Programme de double formation, en science et en éthique*

Le Conseil norvégien de la recherche a lancé un programme de dix ans (1991-2000) destiné à développer des compétences en éthique des sciences, afin de donner à la Norvège les moyens de relever les défis que posent les relations entre science et société. L'objectif était de former, sur cette période, une vingtaine de spécialistes possédant un double doctorat. À cette fin, des bourses sont accordées à des personnes déjà titulaires d'un doctorat scientifique, pour leur permettre de poursuivre un cursus de haut niveau et d'obtenir un second doctorat en éthique.

Parmi les problèmes qui ont été abordés dans ces thèses, on peut citer, en sus du vaste champ bioéthique: énergie nucléaire, logiques économiques, corruption, lanceurs d'alerte, investissements financiers, immigration, pluralisme culturel, éducation en éthique, info-éthique.

Pourquoi est-il important de posséder une double compétence, lorsqu'on travaille dans le champ de l'éthique appliquée? Le professeur Dagfinn Follesdal, responsable de ce programme éducatif (hébergé dans des locaux jouxtant ceux des Comités nationaux pour l'éthique des sciences), s'en explique ainsi:

Pour traiter correctement de problèmes d'éthique dans un domaine déterminé, il est nécessaire de bien maîtriser ce domaine. Sinon, on ne dispose pas d'assez d'informations pour juger des choix possibles et des probabilités relatives aux diverses conséquences de ces choix, lesquelles sont cruciales pour le débat éthique. Mais on doit également s'y connaître suffisamment en éthique pour saisir des distinctions et des considérations capitales, qui font la différence entre un bon et un mauvais argument. Sans cette dualité de compétence, les scientifiques tendent à penser que l'éthique est une affaire de convictions personnelles, et les éthiciens à avancer des arguments et des observations sans grand lien avec les problèmes réels.

La première réaction peut être de réticence devant la perspective de formation d'une sorte de cléricature, avec les risques afférents à la professionnalisation: obscurcissement savant, carriérisme éthique (un comble). Cependant, à la réflexion, sans doute convient-il de se rendre à l'évidence qu'un tel programme est en fait le bon moyen d'introduire l'esprit de curiosité et l'élan constructif de la jeunesse

dans les questionnements éthiques. Cet argument est aussi décisif en éthique des sciences, que dans tout autre champ du savoir.

### c) *Commission sur les valeurs humaines*

Originale initiative du Gouvernement norvégien, cette commission fut mise en place (en janvier 1998) pour une durée de trois ans. Son mandat surprend par son étendue : il s'agit de renforcer les valeurs humaines positives à l'égard de l'environnement et de la communauté, de réduire l'esprit d'indifférence, et de promouvoir la responsabilité personnelle, la participation et la démocratie. La commission (comité directeur de 12 membres, conseil consultatif de 37 membres, choisis sur des critères non partisans) fut invitée à faire preuve d'indépendance, et le Gouvernement s'attend à entendre des avis non complaisants.

Parmi la trentaine de sujets abordés : gestion du pactole pétrolier, appartenance à l'Otan, gouvernance des collectivités locales, fin de vie humaine, aspirations des jeunes, dialogue entre les religions, etc.

## 4. Action politique

Entre le politique conçu comme exercice du pouvoir étatique, et le politique conçu comme vie de la cité, une distinction s'impose ici (distinction déjà évoquée ci-dessus, dans les propos de Sakharov).

À l'égard du pouvoir politique (monopole de la violence légale) comme à l'égard de la politique politicienne (lutte pour le pouvoir, foire d'empoigne, distribution partisane de postes, prébendes et faveurs), il semble plutôt sain que les scientifiques sachent garder de la distance.

En revanche le combat pour préserver la paix et les valeurs éthiques, la défense de la justice et des intérêts durables de l'humanité, l'action citoyenne pour améliorer la gouvernance des institutions (en se souciant de réduire les inerties, les privilèges, les égoïsmes, au sein même de la communauté scientifique), tout cela participe d'une rénovation du civisme par l'éthique. On aurait tort de le dénoncer (du côté scientifique) comme « de la politique », ou (du côté politique) comme une intrusion indésirable de l'éthique.

Il convient plutôt de discerner là une évolution salutaire : l'émergence, durable et féconde, d'un terrain de rencontre entre science, éthique et politique.

## 5. Éthique ou brutalité

Après tant de folles aventures et démesures insignes, la définition de Churchill, selon laquelle la démocratie est le pire des régimes à l'exclusion des autres, exprime l'avènement d'un esprit de modestie en politique.

Modestie fragile.

Peu après guerre, André Gide avertissait :

Nous étouffons (le monde moderne), et demain ce sera pire, dans une épaisse forêt de problèmes insolubles, où, je le crains, la force seule, et la plus volontairement aveugle, la plus monstrueuse et absurde, la plus brutale, sera invitée à obtenir des éclaircissements, des éclaircies, des clarières ; à triompher.

Face à de tels dangers (dont l'actualité politico-scientifique française montre

qu'ils ne sont pas illusoirs), une conception modeste de la science est peut-être ce dont notre génération devrait avoir, en priorité, le souci de se doter :

Le but des sciences n'est pas d'ouvrir une porte à la sagesse infinie mais de poser une limite à l'erreur infinie. (Bertolt Brecht)

*Laboratoire de physique*  
*École Normale Supérieure, Paris*

#### BIBLIOGRAPHIE

- Actes de la première session de la Commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST)*, Paris, Éditions de l'Unesco, 1999.
- Bloch, Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990.
- Brecht, Bertolt, *La vie de Galilée*, Paris, L'Arche, 1990.
- Cassin, René, *La science et les droits de l'homme*, in *Impact: science et société*, vol. 22, 1972, 4.
- De Cerreno, Allison et Alexander Keynan, *Scientific cooperation, State conflict: The roles of scientists in mitigating international discord*, New York, The New York Academy of Sciences, 1998.
- Hermitte, Marie-Angèle, *Le sang et le droit*, Paris, Seuil, 1996.
- Sakharov, Andrei, *The social responsibility of scientists*, in *Physics Today*, juin 1981.
- Szilard, Leo, *The Voice of the Dolphins and Other Stories*, New York, Simon and Schuster, 1961.
- Toulouse, Gérard, *Regards sur l'éthique des sciences*, Paris, Hachette-Littératures, 1998.
- Valéry, Paul, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1988.
- Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959.